



PRÉFET
DE LA MANCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATLAS DES PAYSAGES DE NORMANDIE

Manche

Unité paysagère

13

Les monts et landes
entre mer et marais

Sommaire

	Pages
Introduction	3
■ Contexte	3
■ Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001	4
Caractéristiques de l'unité paysagère	7
■ Structure paysagère n° 1 : les cinq monts du Cotentin	7
■ Structure paysagère n° 2 : les anciennes landes de Lessay	10
■ Structure paysagère n° 3 : le vaste lit majeur, plat et herbager de l'Ay	13
■ Matériaux et architecture	14
Qualification de l'unité paysagère	16
■ L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement	16
■ Les éléments structurants et ponctuels reconnus	16
■ L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias	18
Les dynamiques paysagères à l'oeuvre	22
■ Les dynamiques paysagères analysées par les paysagistes	22
■ Les enjeux relevés par les ateliers publics	29
■ Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues	29
Atouts / faiblesses / opportunités / menaces	30
■ Atouts et opportunités	30
■ Faiblesses et menaces	30
Communes concernées en tout ou partie	31



Vue dégagée sur le plateau rythmé par la densité des haies bocagères au sud du mont de Doville.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; Ils ont à la fois la valeur d'un féminin et d'un masculin.

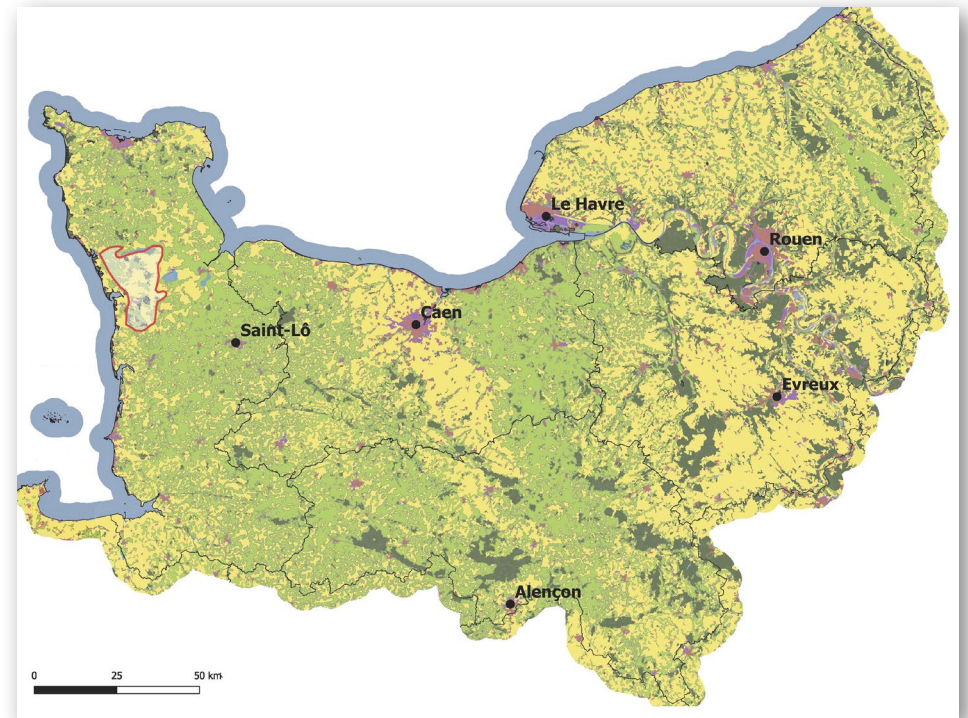
Photo de couverture :
Vue sur le plateau bocager depuis les ruines du mont Castré, Montsenelle.

Introduction

Contexte

L'unité paysagère des « Monts et landes entre mer et marais » se situe au seuil du Cotentin, prolongée à l'ouest par les marais du Cotentin et du Bessin. Au nord et au sud, elle se distingue des bocages caractéristiques du département par son maillage de haies moins dense. A l'ouest, elle longe la bande littorale (unité de « La côte sableuse à havres entre ses deux caps »). Elle forme la partie nord-ouest du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB), constituant une part du « Haut Pays » qui domine les marais.

Cette unité trouve sa cohérence dans l'originalité de ses paysages : au sud, des espaces de landes humides s'associent à de vastes parcelles encloses de pinèdes, tandis qu'au nord, les monts boisés tranchent fortement avec les paysages du plateau bocager légèrement vallonné. Entre les deux, la vallée de l'Ay s'affirme comme espace de transition.



Localisation de l'unité paysagère des monts et landes entre mer et marais au sein de la région Normandie.

Évolution de l'unité paysagère depuis l'atlas des paysages de 2001

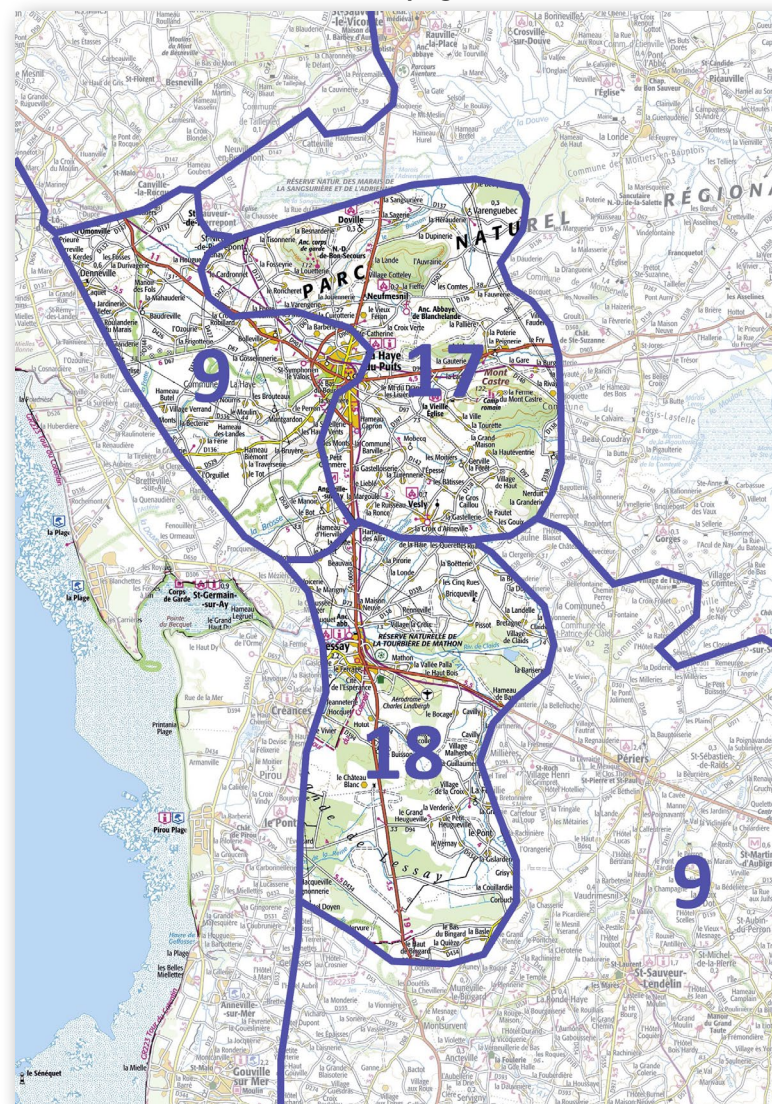
L'atlas de 2001 proposait un découpage en 3 unités paysagères :

- la partie isolée au nord-ouest de « La Manche centrale » (9)
- « Les cinq montagnes du Cotentin » (17)
- « Les landes de Lessay, un paysage qui ne mérite plus son nom » (18)

L'actualisation de l'atlas propose de regrouper ces trois unités en un nouvel ensemble nommé « Les monts et landes entre mer et marais ». Comme cela avait été souhaité par les participants aux ateliers publics, cet intitulé permet de mettre l'accent sur la spécificité propre de l'unité : elle opère une transition entre les paysages de la mer et des marais du Cotentin.

Ce regroupement trouve sa cohérence dans l'originalité de ses paysages, constitués de landes et de monts boisés, qui tranchent avec les paysages de bocage. A la suite des ateliers publics, l'unité a d'ailleurs été élargie au nord-ouest afin d'intégrer d'anciennes landes, aujourd'hui fortement dégradées, qui lui sont propres.

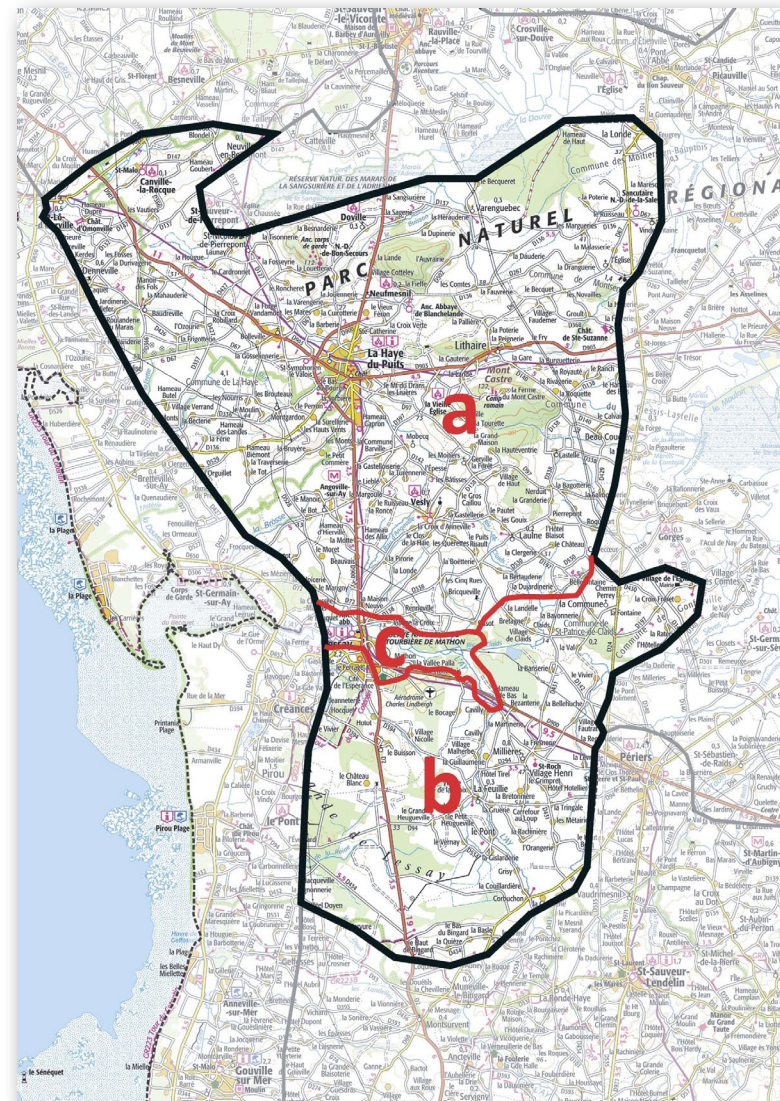
Ancien découpage de 2001



Nouveau découpage

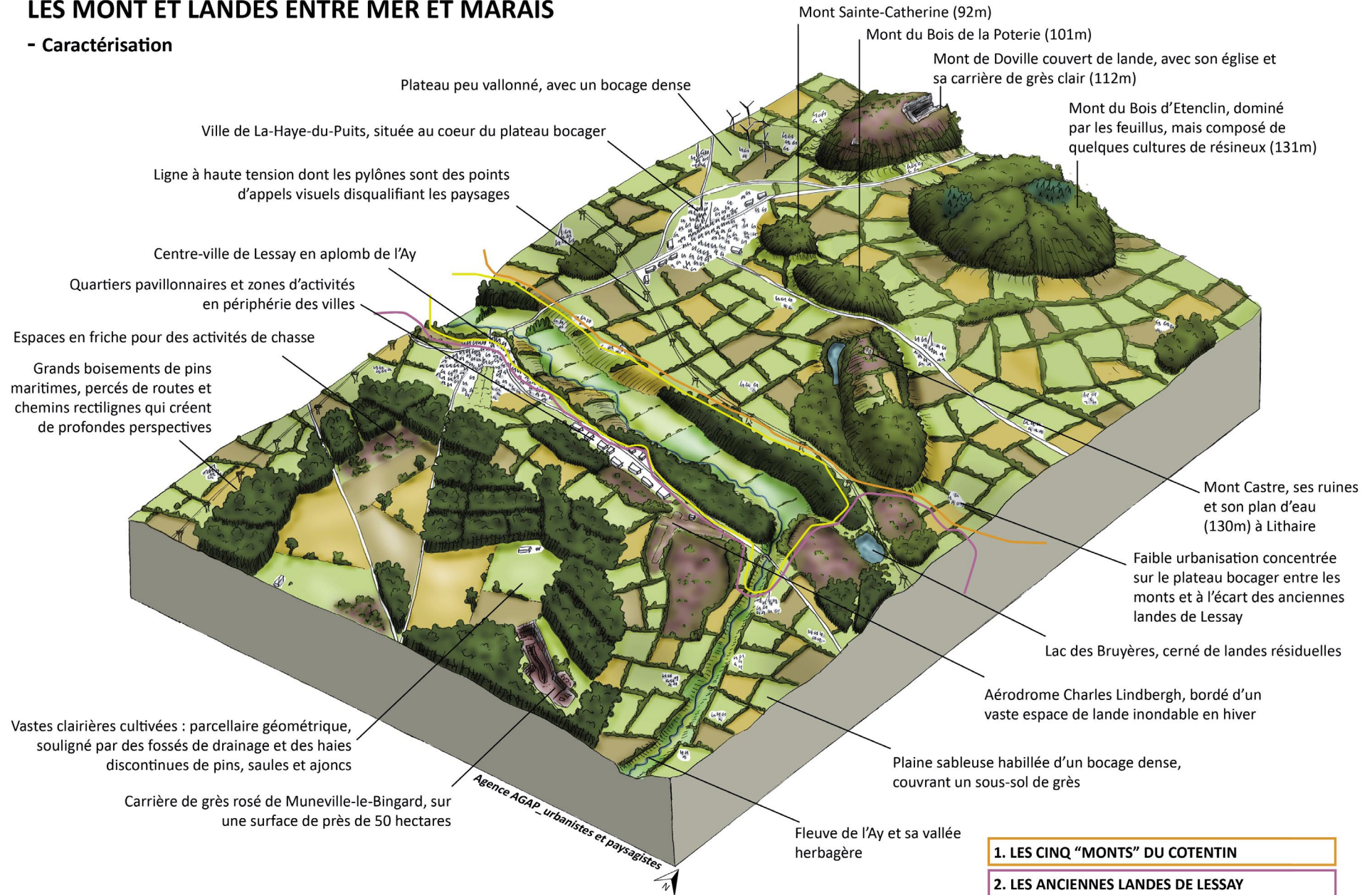
En cohérence avec la perception des acteurs locaux et des habitants, relevée au cours d'ateliers publics (cf. « Les éléments structurants et ponctuels reconnus », page 16), trois structures paysagères permettent de définir la complexité de cette unité :

- la première identifie le secteur nord de l'unité caractérisé par : « Les cinq monts du Cotentin » (a)
- la seconde s'étend sur le secteur sud de l'unité où se situent les paysages emblématiques de Lessay : « Les anciennes landes de Lessay » (b)
- la troisième marque un changement de paysages entre les deux premières structures, tout en offrant des ambiances paysages bien particulières de vallée humide : « Le vaste lit majeur, plat et herbager de l'Ay » (c)



LES MONT ET LANDES ENTRE MER ET MARAIS

- Caractérisation



- 1. LES CINQ "MONTS" DU COTENTIN
- 2. LES ANCIENNES LANDES DE LESSAY
- 3. LE VASTE LIT MAJEUR, PLAT ET HERBAGER DE L'AY

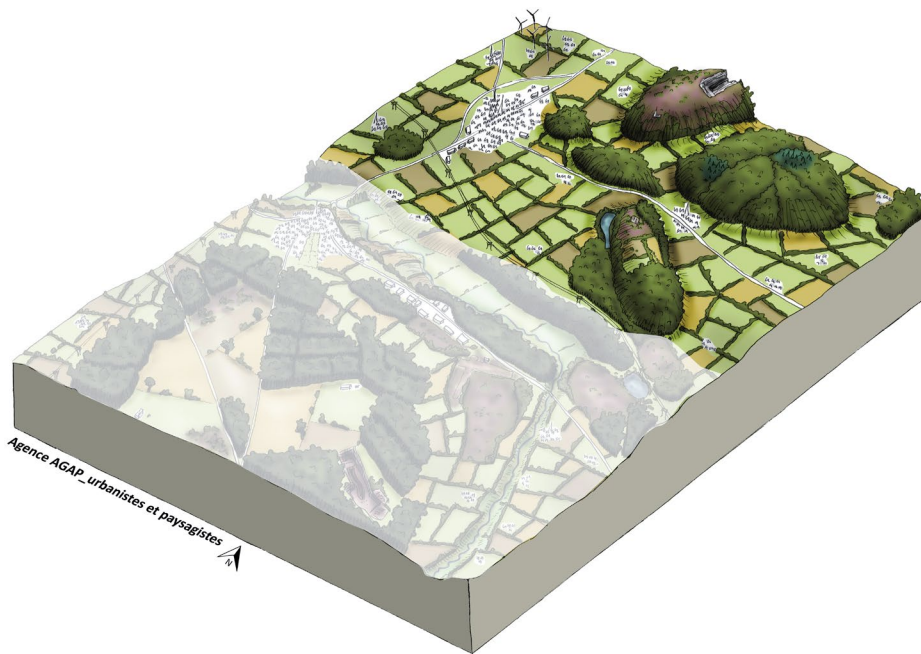
Atlas des paysages de la Manche - DREAL de Normandie

Caractéristiques de l'unité paysagère



Caractériser un paysage vise à décrire ses structures paysagères. Celles-ci permettent de le distinguer des paysages voisins. Chaque structure paysagère fera l'objet d'une description propre au sein de cette unité.

Structure paysagère n° 1 : les cinq monts du Cotentin



Cette structure occupe le plateau peu vallonné et bocager du nord de l'unité, où culminent cinq monts de grès dur. Ces sommets dressés se distinguent du plateau par leur couvert forestier et la rareté de l'habitat. Seul le mont de Doville est recouvert de landes, ce qui en fait un sujet souvent dépeint et photographié depuis le XIX^e siècle, car il offre de larges vues. Plusieurs carrières de grès ont creusé les sommets, notamment sur le mont de Doville et sur le Mont Castre. Ce dernier s'inscrit dans des

itinéraires de randonnées très appréciés justement pour son caractère de grand promontoire de la région. Son ancienne carrière a donné naissance à un plan d'eau, aujourd'hui ouvert au public, avec buvette et pédalos disponibles. Le contraste entre le plateau et les monts est un caractère original de ce paysage.

● Les monts boisés

Le mont Castre (130 mètres d'altitude), le bois d'Etenclin (131 mètres), le bois de la Poterie (101 mètres) et le mont Sainte-Catherine (92 mètres) sont couverts de bois. Malgré la présence de quelques cultures de résineux disséminées sur les monts, le chêne, le hêtre et le châtaignier dominent les paysages forestiers. Ces éminences gréseuses presque inhabitées sont attractives dans le cadre d'un tourisme de nature. Quelques vues lointaines sur les marais du Cotentin, sur les autres monts de l'unité, sur le plateau et vers la côte des havres sont offertes depuis les flancs boisés des monts. A deux kilomètres au sud-ouest du bourg de Lithaire, les « rochers de la butte du vieux château », occupant le mont Castre, ont été classés en 1964 par l'Etat pour leur caractère pittoresque. Percé de deux grandes ouvertures effondrées, le mur sud est l'unique rescapé de ce château datant d'avant les invasions normandes. En tant qu'ancien site stratégique, les vues depuis les ruines et la ligne de crête sont exceptionnelles et très appréciées, donnant lieu à des itinéraires de randonnée.



Vue sur le lointain et sombre mont du bois d'Etenclyn, dominant les marais de la Sangsurière ocres cadrés de haies denses et buissonnantes, RD900, Saint-Sauveur-de-Vicomte.



Perspective sur la vallée verdoyante, depuis le pied des ruines du mont Castre, Montsenelle.



Plan d'eau du Mont Castre, espace intime au creux des parois rocheuses et boisées de l'ancienne carrière de grès, Montsenelle.

● Le mont de Doville recouvert de landes et entaillé par une carrière

Culminant à 112 mètres d'altitude, le mont de Doville est singulier vis-à-vis des autres monts du Cotentin : il est couvert de landes. Les haies bocagères présentes sur la partie aval des versants et la strate moyenne à basse des ajoncs et des bruyères permettent des vues élargies sur l'ensemble de l'unité et jusqu'à la mer. Un moulin en ruine et une église apportent une touche pittoresque à ce lieu insolite. Le flanc nord du mont est exploité par une carrière de grès, qui reste assez discrète au sein des paysages, sauf si l'on emprunte la route départementale 137 qui traverse l'espace industriel.



Vue dégagée sur le vaste plateau rythmé par la densité des haies bocagères et les quelques monts boisés au doux relief, tel que le Bois d'Etenclyn, sud du mont de Doville.



Accueil de la carrière de Doville, RD 137, Doville.

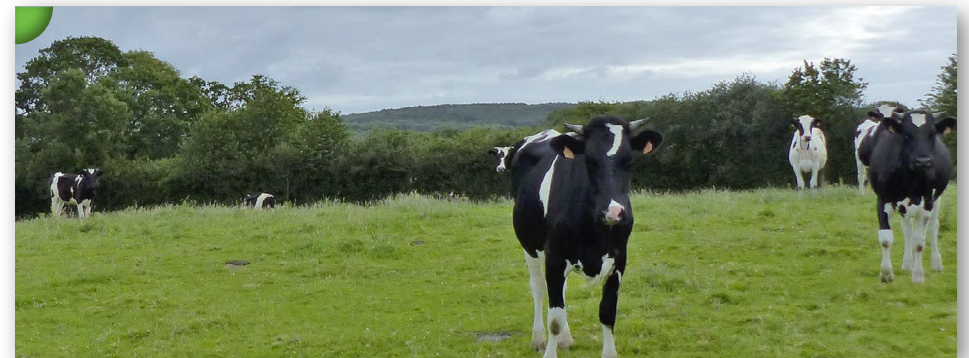
● Le plateau bocager

Le plateau sur lequel s'inscrivent « les cinq monts du Cotentin » est légèrement vallonné, d'environ quarante mètres d'altitude. Dans la continuité de la trame bocagère représentative de la Manche (cf. carte de l'évolution du bocage, page 23), les haies sont denses et bordent des parcelles de petite surface en cultures ou en prairies. Ces paysages verdoyants sont très intimes, car les haies sont fournies et parfois plantées sur talus. Noisetiers, aubépines, sureaux et érables occupent la basse strate des haies, tandis que chênes et hêtres composent la haute strate. Il existe peu de points de vue complètement dégagés, toutefois les

monts boisés parviennent fréquemment à se démarquer au détour d'un chemin. Quelques vergers occupent çà et là les paysages bocagers. Le plateau concentre l'essentiel de l'habitat de la structure, dispersé dans le bocage ou situé en partie basse des monts : quelques clochers émergent ponctuellement des cimes d'arbres. Principal pôle urbain au sein de ces paysages, la ville de la Haye-du-Puits est positionnée comme un carrefour entre les deux axes : la route départementale 903 reliant Carentan-les-Marais à Barneville-Carteret et la route départementale 900 reliant Coutances à Valognes, ce qui lui confère une position stratégique.

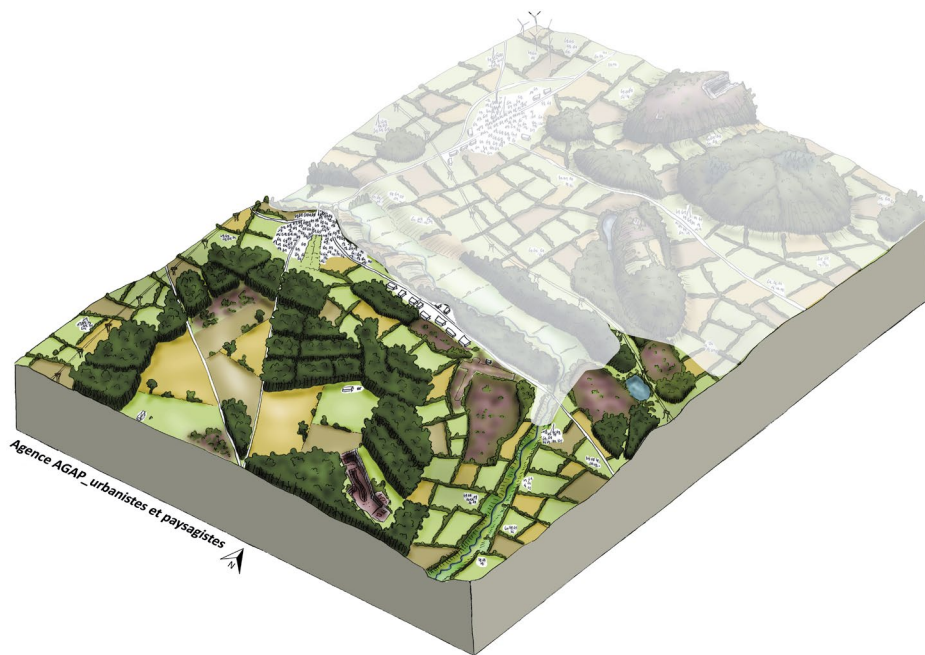


Vue sur le plateau bocager au pied du mont Castre, à proximité du hameau la Vieille Eglise, Montsenelle.



Au coeur du bocage, vue sur le bois d'Etenclyn, à proximité du hameau de Vierge de la Becqueterie, Neufmesnil.

Structure paysagère n° 2 : les anciennes landes de Lessay



Cette structure s'étend de la vallée de l'Ay au nord, jusqu'à l'unité voisine des « Bocages du centre Manche » (UP n° 16) au sud de l'unité. Les anciennes landes de Lessay ont pris forme sur une plaine sableuse d'environ 25 à 35 mètres d'altitude, couvrant un sous-sol de grès très peu fertile. Avant le XIX^e siècle, ces espaces étaient couverts de landes et de tourbières, inondés en hiver et secs en été. Bruyères, ajoncs et molinies étaient pâturés par les vaches, les porcs, les moutons et les oies. Des bergers menaient ces troupeaux et arpentaient ces paysages désolés et peu sûrs, comme les décrit, au XIX^e siècle, l'écrivain Jules BARBEY D'AUREVILLY et les peint, au XX^e siècle, Lucien GOUBERT. Aujourd'hui, les terres de landes ne sont plus que résiduelles au sein de la structure, suite à un drainage intensif. Les boisements, principalement des pinèdes, ainsi que de grandes parcelles mises en culture ont remplacé ces espaces naturels. Les anciennes landes

de Lessay sont très peu habitées : les hameaux se situent en périphérie dans les terres bocagères. Seules quelques grosses fermes occupent les clairières cultivées.

● Les landes résiduelles

Les terres de landes préservées du drainage intensif, des labours et de la culture de résineux sont dispersées au sein de la structure. Les landes les plus étendues se trouvent au niveau du lac des Bruyères sur la commune de Millières et au sud de l'aérodrome Charles Lindbergh à Lessay. Ponctuées de quelques touffes de bruyères rosées, les graminées des landes déploient des teintes vertes au printemps, grèges et rousses en été et à l'automne. De nombreux saules buissonnants occupent çà et là les espaces où domine la strate herbacée. Les paysages de landes sont cadrés de boisements verts foncés situés hors des espaces inondables hivernaux. Une immense carrière de grès occupe d'anciens espaces naturels, à cheval sur les communes de Muneville-le-Bingard et la Feuillie. Elle s'étend sur près de 50 hectares.



Vues dégagées sur les landes au sud de l'aérodrome de Charles Lindbergh, RD 394, La Feuillie.



La carrière de Muneville-le-Bingard creuse la plaine afin d'extraire le grès rosé local.



Vues fermées au coeur d'une pinède, La Feuillie.

● Les pinèdes aux tracés rectilignes

Les boisements présents dans les anciennes landes de Lessay sont essentiellement constitués de pins maritimes plantés depuis la fin du XIX^e siècle. Cette pratique a été permise par un drainage intensif des landes et l'établissement de grandes fermes afin d'organiser les espaces entre productions céréalières, oléagineuses et cultures de résineux. Les pinèdes au feuillage vert foncé et luisant et à l'écorce gris-orangé occupent une grande proportion de la surface de la structure paysagère. Bien que les vues soient généralement fermées au sein des bois, le tracé rectiligne des routes et chemins forestiers créent des percées visuelles profondes qui mettent en valeur la platitude du relief. Le grès rosé local donne aux routes une teinte chaude qui s'intègre aisément aux paysages de forêts et de campagne des landes de Lessay.



Large ouverture rectiligne dans la pinède, offrant une profonde perspective, La Feuillie.

● Les grandes clairières cultivées

Au cœur des vastes espaces de pinèdes, de grandes clairières cultivées s'étendent suivant un dessin géométrique. Les parcelles sont très larges, occupées par des pâtures et des cultures de blé et de maïs. Les motifs linéaires de ce parcellaire sont soulignés par des fossés et des haies discontinues, constituées d'ajoncs, de saules, de chênes et de pins. Les vues sont ouvertes, le plus souvent cadrées par les lointaines pinèdes.



Grande pâture avec un hangar au loin, au milieu des pinèdes, Pirou.



Haie de séparation des parcelles cultivées, constituée de pins, Pirou.

● Lessay, la ville tournée sur les landes

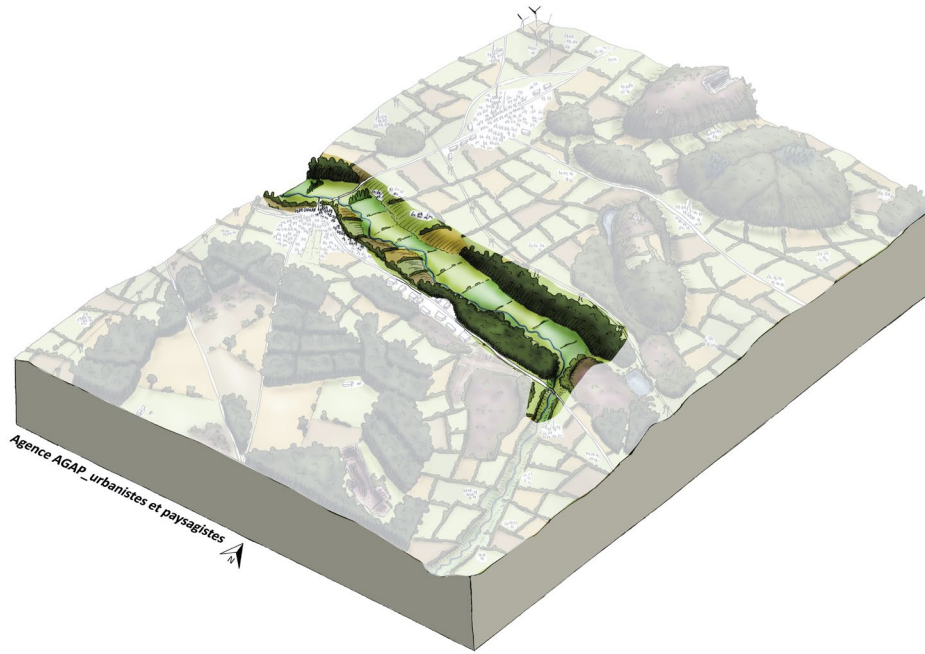
Compte tenu de sa position géographique, la ville de Lessay constitue un point de jonction entre différentes ambiances paysagères et territoires agricoles : les landes plantées de pinèdes, pâturées et cultivées sur de grandes surfaces, le plateau bocager des monts du Cotentin, ainsi que la bande littorale dont le havre de Saint-Germain-sur-Ay se situe à moins de trois kilomètres. Son bourg étant historiquement implanté à la limite de la vallée de l'Ay, les quartiers pavillonnaires et zones d'activités plus récents se sont quant à eux développés autour de la fameuse « Grand'lande » au sud du centre historique. Chaque année, la célèbre foire Sainte-Croix s'établie en septembre sur cet espace d'environ trente-deux hectares. Elle offre une certaine notoriété à la petite ville de Lessay depuis le Moyen-Âge.



Centre-bourg de Lessay, rues datant de la reconstruction, aux côtés de l'abbaye Sainte-Trinité, Lessay.



Structure paysagère n° 3 : le vaste lit majeur, plat et herbager de l'Ay



Large, plan et humide, le lit majeur de la partie aval du fleuve de l'Ay marque une rupture entre le plateau bocager nord et les anciennes landes au sud de l'unité. Il s'étend des landes autour du lac des Bruyères à l'est jusqu'aux rives de Lessay à l'ouest. Ce fond de vallée plan, humide et inondable est occupé par les herbages d'un vert tendre. Les versants plus ou moins doux de la vallée accueillent des pinèdes dont le sous-bois est couvert d'ajoncs et de bruyères. La Réserve naturelle nationale de la tourbière de Mathon occupe seize hectares dans cet espace et abrite un patrimoine naturel remarquable composé par de nombreux habitats d'intérêt européen (landes sèches à tourbeuses, tourbières acide à sphaignes, bas-marais alcalin, aulnaie-saulaie humide, chênaies, prairies humides à orchidées...). De larges cultures et prairies cernées de quelques haies à la végétation fournie occupent également les coteaux. Cet écrin boisé sombre rend l'accessibilité et la visibilité sur le fond de vallée assez difficile et lui confère des ambiances très intimes. Plus ou

moins large, le lit majeur de l'Ay est constitué de prairies pâturées et de rares cultures de blé en grandes parcelles, cernées de haies discontinues. Ces écrans successifs sont formés essentiellement de saules buissonnants, offrant aux lieux un caractère champêtre affirmé. L'urbanisation est peu présente et faiblement visible. Les quelques hameaux et la ville de Lessay sont situés en amont des versants, à l'abri des inondations hivernales.



Le fleuve de l'Ay longeant la ville de Lessay.



Les vastes prairies de la vallée de l'Ay, Lessay.

Matériaux et architecture

Les constructions traditionnelles de l'unité paysagère répondent à une palette de matériaux assez diversifiée, selon la nature géologique des sous-sols :

- sur le plateau des cinq monts du Cotentin, notamment entre Lessay, Périers et la Haye-du-Puits, les maisons traditionnelles sous ardoises ont adopté des murs en moellons de grès clair provenant de la carrière de Denville. Il existe également des bâtisses dont les murs sont constitués de schiste, ou encore de terre. Ces dernières manquent parfois d'entretien et se détériorent, des rénovations régulières pourraient permettre de préserver ce patrimoine singulier ;
- dans la plaine des anciennes landes de Lessay, les maisons traditionnelles sont bâties en moellons de grès ocre à rosé, fourni par les carrières locales tel qu'à Muneville-le-Bingard. Les toits sont essentiellement constitués d'ardoises. Compte tenu de la proximité des marais du Cotentin et du Bessin, on trouve également des constructions en terre, de teintes ocre et orangée, avec un soubassement de pierre. Comme sur le plateau des cinq monts, ces bâtisses ne sont pas toujours valorisées et nécessitent d'être rénovées.

Les encadrements des maisons traditionnelles sont soit en brique, soit en pierre et parfois composés d'un simple linteau de bois. Les maisons de ville sont généralement recouvertes d'un enduit blanc ou crème. Les maisons rurales traditionnelles aux volumes simples sont longilignes. Les ouvertures ont des dimensions et des formes variées, sans recherche de symétrie de façade. Les maisons traditionnelles de bourgs et centres-villes sont mitoyennes et plus hautes (R+1 à R+3 avec combles), avec des façades généralement symétriques. Leur ligne de faîtage est le plus souvent parallèle à la rue.

Les villes majeures de l'unité, la Haye-du-Puits et Lessay, ont été fortement bombardées lors de la Seconde Guerre mondiale. Les immeubles et maisons de la reconstruction marquent leur paysage urbain, tout en reprenant les codes de l'architecture locale traditionnelle : parement en grès sur maçonneries de parpaings, façades et ouvertures élargies, immeubles plus profonds, toits d'ardoises continus d'une maison à l'autre. Les quartiers pavillonnaires et zones d'activités périphériques disqualifient

et banalisent les entrées de villes car ils sont en rupture aussi bien avec le tissu urbain existant qu'avec les caractéristiques géographiques des lieux.

De nombreux vestiges témoignent de l'histoire de l'unité et sont souvent au cœur des représentations et photographies depuis le XIX^e siècle : moulins, ruines, églises, abbayes, châteaux, etc.



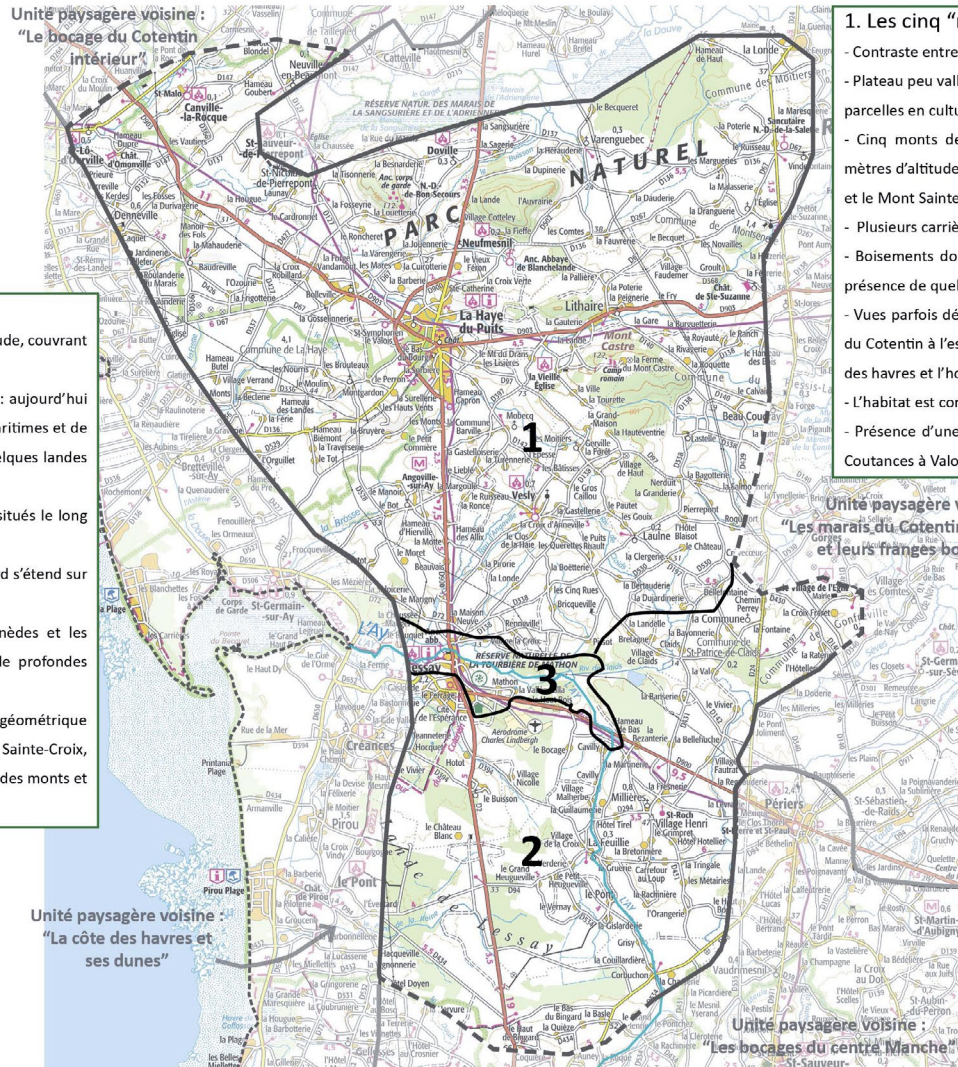
Immeubles de la reconstruction en grès provenant de la carrière de Denville, dont le style révèle des méthodes de construction qui ont évolué depuis le XIX^e siècle, centre-ville de la Haye-du-Puits.



Ancienne ferme en moellons de grès ocre, hameau de Sainte-Opportune, Lessay

MONTS ET LANDES ENTRE MER ET MARAIS

- Spatialisation des structures paysagères et éléments de paysage de l'unité



2. Les anciennes landes de Lessay

- Plaine sableuse d'environ 25 à 35 mètres d'altitude, couvrant un sous-sol de grès
- Anciens espaces naturels en lande et pâturés : aujourd'hui intensivement drainés pour la culture de pins maritimes et de grandes parcelles céréalières et de pâtures. Quelques landes résiduelles ont été préservées
- Très peu habité : hameaux et grosses fermes situés le long de la RD 2
- La carrière de grès rosé de Muneville-le-Bingard s'étend sur près de 50 hectares, au cœur des landes
- Les routes et chemins qui traversent les pinèdes et les clairières cultivées sont rectilignes et créent de profondes perspectives
- Le large parcellaire des clairières suit un dessin géométrique
- Présence d'une ville : Lessay et sa célèbre foire Sainte-Croix, à la jonction entre les landes, le plateau bocager des monts et la bande littorale ouest du Cotentin

1. Les cinq "monts" du Cotentin

- Contraste entre plateau et monts qui fait l'originalité de ces paysages
- Plateau peu vallonné et bocager : haies denses qui encadrent de petites parcelles en cultures ou prairies
- Cinq monts de grès dominent les paysages, pouvant atteindre 131 mètres d'altitude : le Mont Castré, le Bois d'Etencin, le Bois de la Poterie et le Mont Sainte-Catherine sont boisés ; le Mont de Doville est en lande
- Plusieurs carrières de grès creusent les flancs des monts
- Boisements dominés par les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier), mais présence de quelques cultures de résineux
- Vues parfois dégagées et lointaines depuis les versants : sur les marais du Cotentin à l'est, sur les autres monts et le plateau bocager, sur la côte des havres et l'horizon marin à l'ouest
- L'habitat est concentré sur le plateau bocager
- Présence d'une ville : la Haye-du-Puits, à la croisée des routes reliant Coutances à Valognes et Carentan-les-Marais à Barneville-Carteret

3. Le vaste lit majeur, plat et herbager de l'Ay

- La partie aval de la vallée de l'Ay fait la transition entre les monts et les landes
- Fond de vallée plan et humide, occupé de pâtures et de rares cultures de blé, bordées de haies discontinues
- Versants couverts de pinèdes ou accueillant de larges cultures encadrées de haies
- Vallée aux ambiances intimes générées par l'écrin boisé des coteaux
- Faible urbanisation, assez peu visible depuis le fond de vallée, à l'exception du centre-ville de Lessay, qui borde le fleuve de l'Ay
- Présence de la réserve naturelle nationale de la tourbière de Mathon riche en biodiversité



Atlas des paysages de la Manche - DREAL de Normandie

Qualification de l'unité paysagère



Qualifier un paysage vise à expliciter les représentations sociales et les systèmes de valeurs associés à ce paysage. Ces représentations et systèmes de valeurs sont soumis à diverses influences qui se diffusent et se stabilisent à différents niveaux d'organisation sociale.

L'unité paysagère telle qu'elle est perçue localement

L'approche sociologique de l'unité paysagère a été abordée lors de deux ateliers publics. Un total de vingt-huit personnes a participé, regroupant des élus (maires, maires-adjoints, conseillers municipaux), des techniciens des communautés de communes, des habitants et des représentants du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin et de la Chambre d'agriculture.

● L'appropriation du nom

L'intitulé initialement proposé de « Les monts et landes arrière-littoraux » est reconnu par les participants. Mais, il a été également souligné que le rattachement implicite de cette unité paysagère au littoral, ne permettait pas de reconnaître sa spécificité propre. Aussi, la proposition de l'intitulé à retenir a été : « Les monts et landes entre mer et marais ».

Les éléments structurants et ponctuels reconnus

Dans les discours des participants au cours des différents ateliers, l'unité paysagère est organisée selon deux éléments qui justifient sa dénomination : les landes et les monts.

- toujours existantes ou ayant disparu avec le temps, les landes apparaissent comme l'élément paysager majeur de l'unité. Dès le début, l'un des participants a posé très clairement ce débat : « Soit on se focalise sur l'existant, soit on réintègre les anciennes landes comme les landes de Mortefemme et dont la toponymie garde toujours la mémoire ». La description qui est faite de ces lieux est assez unanime : « un lieu très humide, rythmé par un bocage de saules ». Aujourd'hui, le site emblématique de cette unité paysagère apparaît être les landes de Lessay, situées au sud de l'unité paysagère et délimitées à l'est par la frontière naturelle que forme la rivière de l'Ay ;
- la caractérisation de l'unité paysagère par les monts se limite finalement à la désignation du mont de Doville et du mont Castre.

Ateliers du paysage

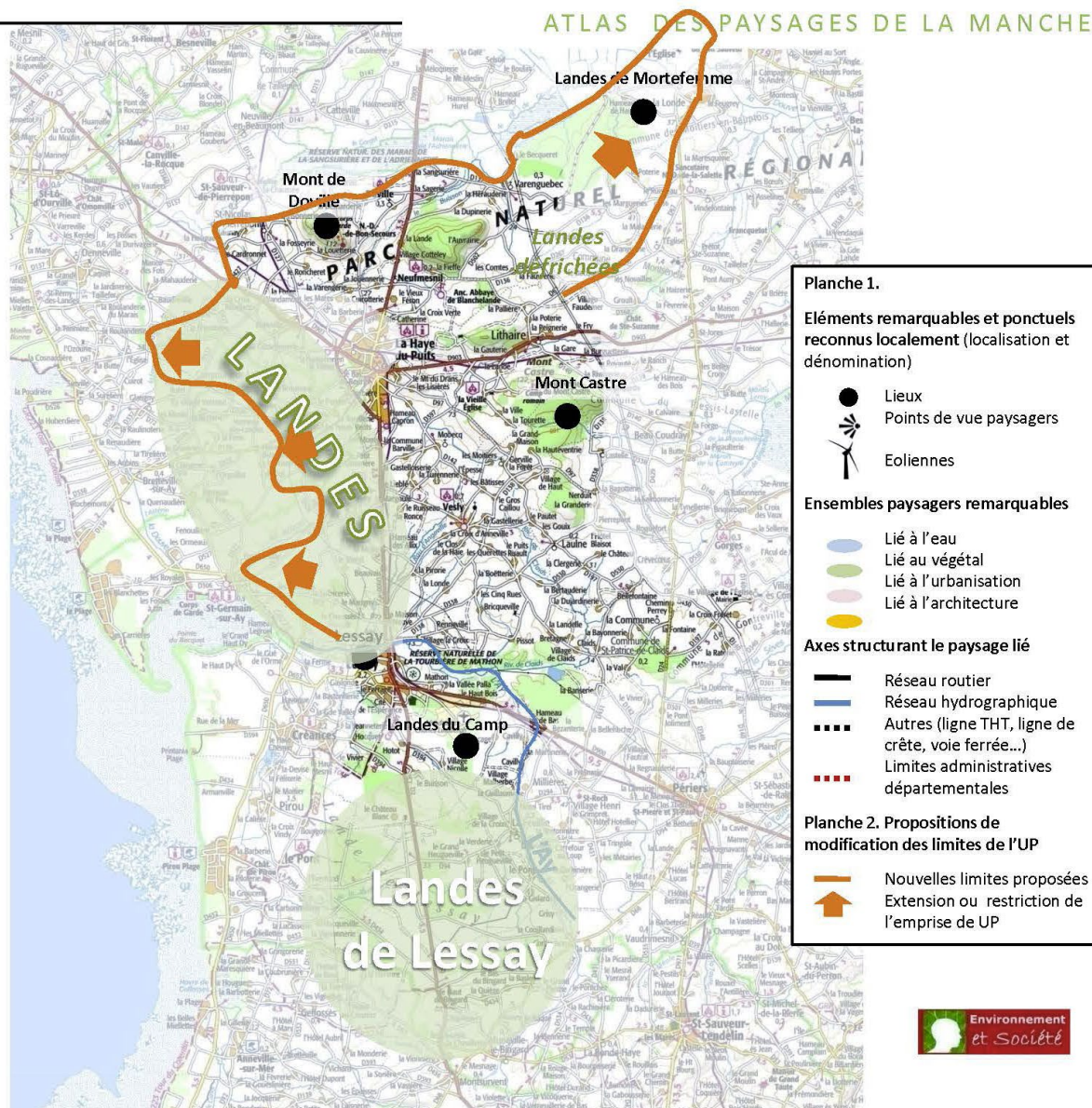
UNITE
PAYSAGERE

13

Carte mentale
des Monts et
landes, entre
mer et marais,
réalisée
d'après les
Ateliers des
Paysages ©

Planche 1 et 2

©2020, Environnement & Société,
cabinet de sociologie urbaine et
environnementale,
Fond de carte, AGAP, mai 2019



L'image de l'unité paysagère véhiculée par les arts et différents médias

Depuis le XIX^e siècle, il existe très peu de représentations des paysages des monts et landes, en comparaison avec le littoral et le Cotentin. Cette région peu habitée entre mer et marais est perçue d'abord pour son caractère pittoresque, puis légendaire, notamment grâce aux récits de Jules BARBEY D'AUREVILLY.

Cet écrivain du XIX^e siècle s'impose encore aujourd'hui pour qualifier ces espaces assez peu représentés par nos contemporains. Il s'intéresse particulièrement à la lande de Lessay, évoquée comme lieu fantastique et inquiétant dans son roman « L'Enfermée » édité en 1852 : « Ces lacunes de culture, ces places vides de végétation, ces têtes chauves pour ainsi dire, forment d'ordinaire un frappant contraste avec les terrains qui les environnent. (...) Elles jettent dans ces paysages frais, riants et féconds, de soudaines interruptions de mélancolie, des airs soucieux, des aspects sévères. ». Au début du XX^e siècle, Lucien GOUBERT peint ce caractère désolé et infini de la lande.

L'unité paysagère est riche de vestiges historiques répertoriés au XIX^e siècle sous forme de lithographies et au XX^e siècle par les photographies de Gustave DUFOUR : ruines de l'abbaye de Blanchelande, ruines du château de la Haye, ruines du château de Lithaire, abbaye de Lessay, etc. Le secteur des monts (notamment le mont Castre et celui de Doville), ainsi que Lessay, son abbaye et sa lande sont particulièrement mis en avant



Inconnu
Le vieux calvaire.
Mont Doville, XX^e siècle.
Vue en direction du bois
d'Etencin et du plateau bocager
depuis le promontoire sud du
mont Doville

dans les guides touristiques quelle que soit l'époque. La célèbre foire de Lessay existant depuis le Moyen-Âge a également été peinte au XIX^e par Felix BUHOT et François ENAULT (cf. page suivante).



Fond américain
Un groupe de soldats traverse un
champs, Lessay, 1944.
Combats au coeur des champs
enclos par les haies bocagères.

Les villes de l'unité, Lessay et la Haye-du-Puits, ont été fortement bombardées lors de la Libération en 1944. Les fonds américains donnent à voir les marques de la guerre dans les paysages locaux, notamment la « bataille des haies » dans le secteur des monts. Un monument commémoratif est présent sur le Mont Castre, témoignant de ce passé récent.

Les sites clés retrouvés dans les représentations et guides touristiques sont : les landes de Lessay, la ville de Lessay, son château, son abbaye et sa foire, les monts du Cotentin (Lithaire, Doville et ses ruines, La-Haye-du-Puits, l'étang du Mont Castre), Canville-la-Rocque et le château d'Olonde, l'ancienne abbaye de Blanchelande sur la commune de Neufmesnil, la tourbière de Mathon sur la commune de Lessay, la rivière de l'Ay, le lac des Bruyères sur la commune de Millières.

Les sites majeurs énumérés ci-dessus correspondent aux lieux emblématiques évoqués par les participants des ateliers publics : les landes de Lessay et les monts du Cotentin. On peut donc en déduire que les éléments bâtis sont des éléments d'intérêt paysager secondaires à l'échelle de l'unité.



Bruno MERCIER
 Abbaye de Lessay, 2011.
 Au cœur des parcelles de cultures et des boisements encadrant le cours de Lessay.

UP 13



1. Brette-Pierre, La lande de Lessay, 20e

N° 1 : Landes humides, où de rares pins maritimes poussent et rythment les vastes paysages.



2. Mare-Andre, Le Havre de Lessay, debut 20e

N° 2 : Grands espaces vides à la végétation rase, bordés au loin par une haie vive.



3. Enault-Francois, La Foire de Lessay, 19e Musée-Quenesl-Morinière

N° 3 : Foire de Lessay au cœur des vastes parcelles fauchées au sud du bourg.



4. Goubert-Lucien, La Lande de Lessay, 20e

N° 4 : Chemin sillonnant au cœur des vastes landes baignées de brume. Le seul élément vertical est le pin en premier plan.

Lors des ateliers publics, les participants ont eu la possibilité de choisir l'icône la plus représentative de l'unité paysagère selon eux : des quatre propositions projetées, seule l'icône n° 1 (Pierre BRETTE - La lande de Lessay) qui « met en valeur le paysage de landes », a été retenue par défaut, sans plus de commentaires.

Ateliers du paysage

MONTS ET LANDES ENTRE MER ET MARAIS

- Caractérisation des limites de l'unité

Limite progressive avec l'unité "le bocage du Cotentin intérieur" compte tenu de la continuité de la trame bocagère

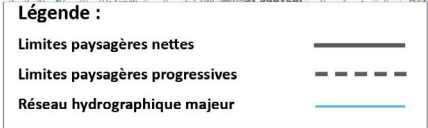
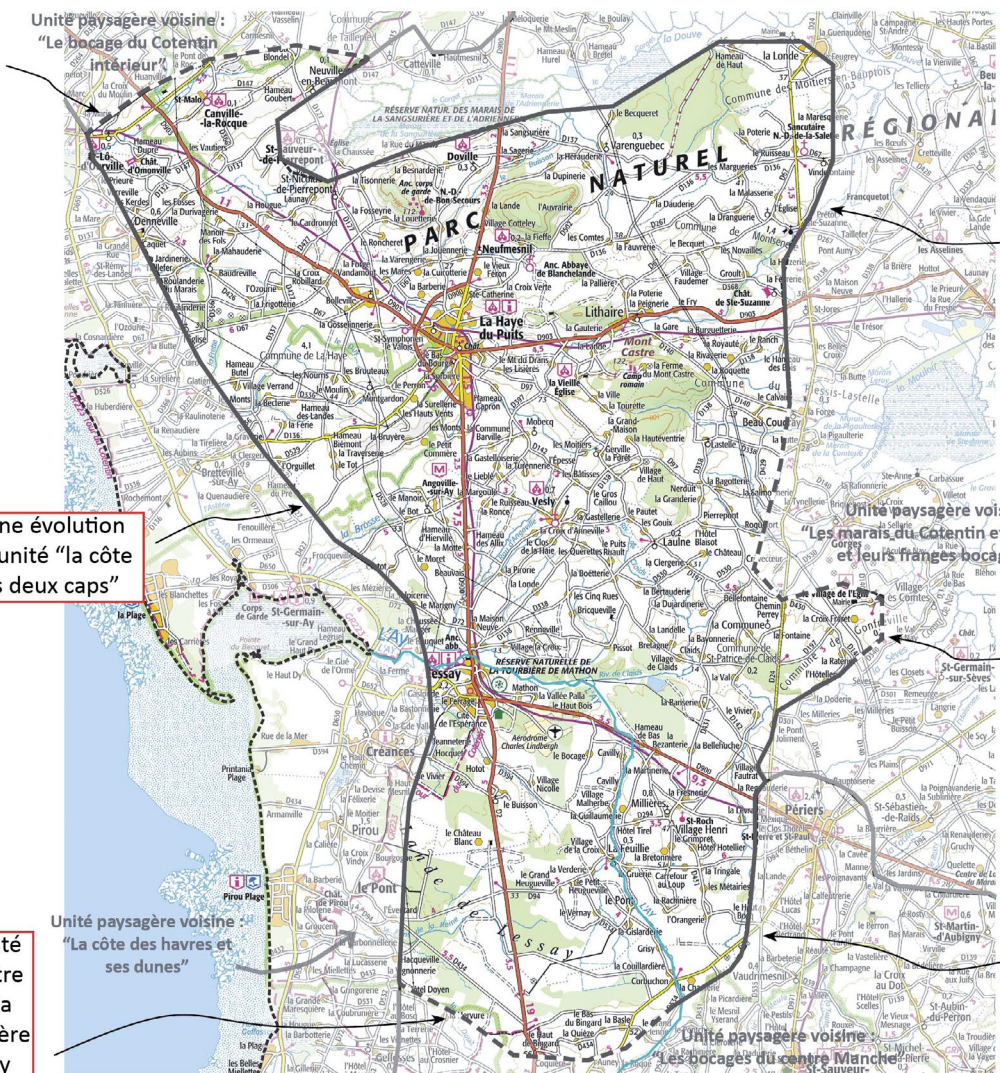
Limite nette marquée par les fonds de vallée de la Douve, du Gorget et de la Senelle, appartenant à l'unité voisine "les marais du Cotentin et du Bessin et leurs franges bocagères"

Limite nette marquée par une évolution de la trame bocagère avec l'unité "la côte sableuse à havres entre ses deux caps"

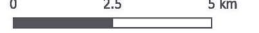
Limite progressive avec l'unité voisine "les marais du Cotentin et du Bessin et leurs franges bocagères" compte tenu de la continuité de la trame bocagère dans les versants environnant Gorges

Limite progressive avec l'unité voisine "les bocages du Centre Manche", compte tenu de la continuité de la trame bocagère du sud des landes de Lessay

Limite nette marquée par une évolution de la trame bocagère dans la périphérie de Périers



(Sources de la carte : IGN SCAN 100)



LES MONT ET LANDES ENTRE MER ET MARAIS

- Dynamiques paysagères

DYNAMIQUES SYLVICOLES ET AGRICOLES

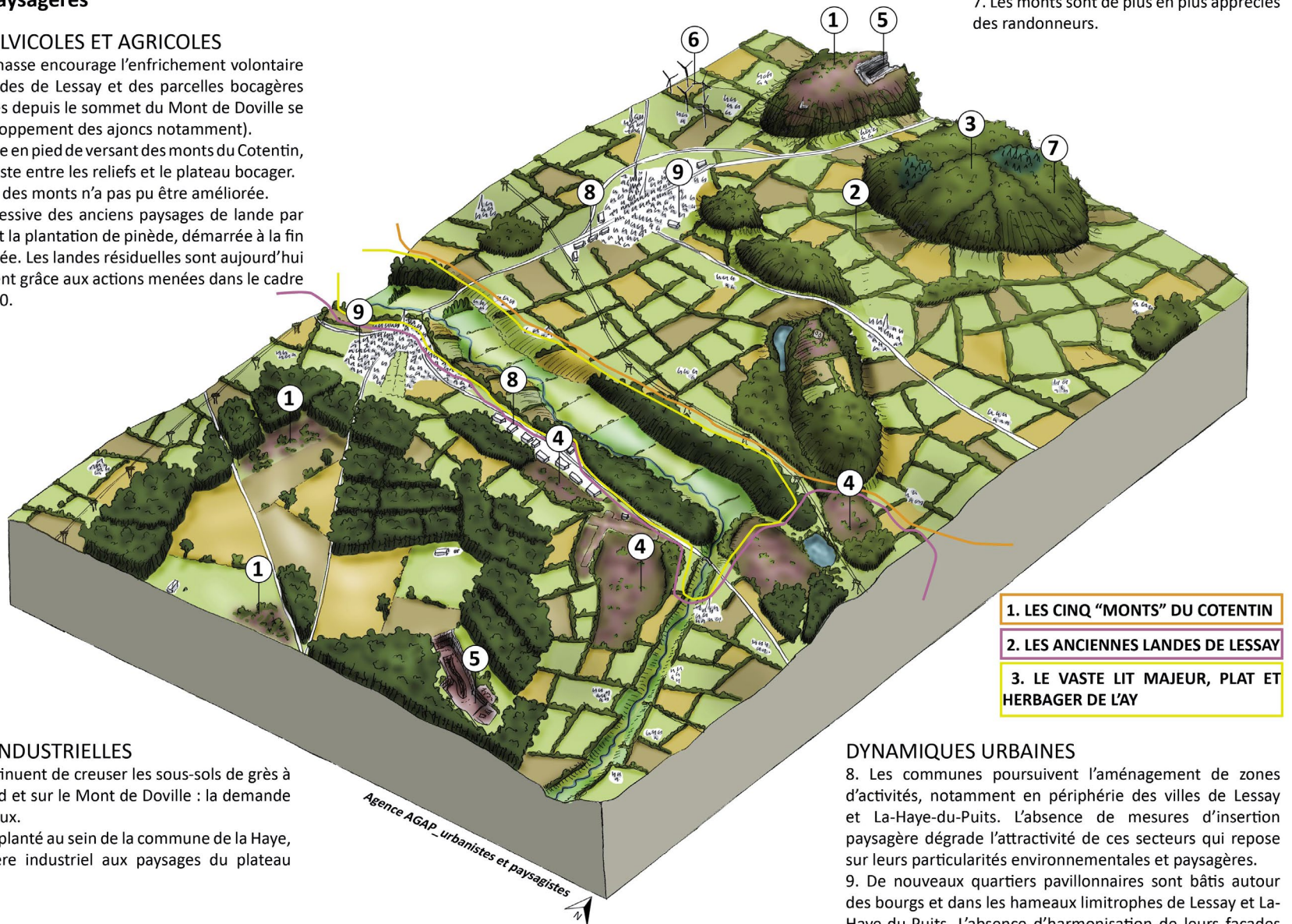
1. La pratique de la chasse encourage l'enfrichement volontaire des clairières des landes de Lessay et des parcelles bocagères sur les Monts (les vues depuis le sommet du Mont de Doville se ferment avec le développement des ajoncs notamment).
2. Ouverture du bocage en pied de versant des monts du Cotentin, ce qui altère le contraste entre les reliefs et le plateau bocager.
3. La gestion sylvicole des monts n'a pas pu être améliorée.
4. L'élimination progressive des anciens paysages de lande par un drainage intensif et la plantation de pinède, démarrée à la fin du XIXème, s'est arrêtée. Les landes résiduelles sont aujourd'hui préservées, notamment grâce aux actions menées dans le cadre du réseau Natura 2000.

DYNAMIQUES INDUSTRIELLES

5. Les carrières continuent de creuser les sous-sols de grès à Muneville-le-Bingard et sur le Mont de Doville : la demande est forte en matériaux.
6. Un parc éolien implanté au sein de la commune de la Haye, apporte un caractère industriel aux paysages du plateau bocager.

DYNAMIQUES TOURISTIQUES

7. Les monts sont de plus en plus appréciés des randonneurs.



- 1. LES CINQ "MONTs" DU COTENTIN
- 2. LES ANCIENNES LANDES DE LESSAY
- 3. LE VASTE LIT MAJEUR, PLAT ET HERBAGER DE L'AY

DYNAMIQUES URBAINES

8. Les communes poursuivent l'aménagement de zones d'activités, notamment en périphérie des villes de Lessay et La-Haye-du-Puits. L'absence de mesures d'insertion paysagère dégrade l'attractivité de ces secteurs qui repose sur leurs particularités environnementales et paysagères.
9. De nouveaux quartiers pavillonnaires sont bâtis autour des bourgs et dans les hameaux limitrophes de Lessay et La-Haye-du-Puits. L'absence d'harmonisation de leurs façades et jardins a tendance à banaliser les franges urbaines.

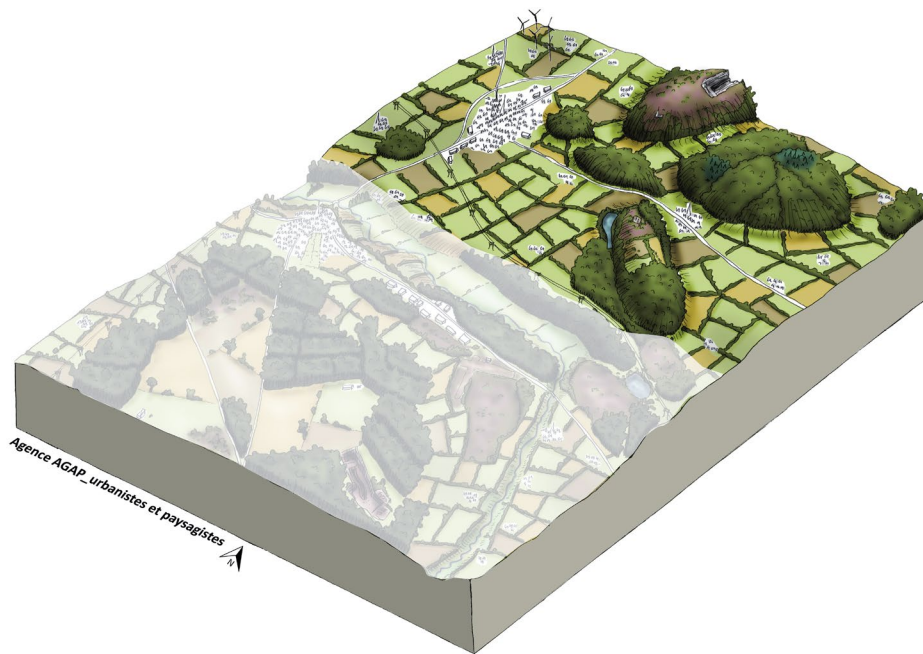
Les dynamiques paysagères à l'oeuvre



L'analyse de l'évolution des paysages et des dynamiques générales repose sur l'étude des cartes d'analyse thématiques (environnement, paysages, risques) fournies par les services de la DREAL et par les collectivités, ainsi que sur des vues aériennes IGN et celles extraites de l'observatoire photographique de la DREAL et sur les données récoltées lors des ateliers rassemblant les services de l'Etat et autres institutions œuvrant dans le domaine du paysage.

Les dynamiques paysagères analysées par les paysagistes

● Dynamiques de la structure paysagère n° 1 : les cinq « monts » du Cotentin



L'atlas de 2001 constatait l'enfrichement des monts, et parallèlement l'ouverture de la maille bocagère sur leurs flancs. Les carrières s'étendaient, notamment sur le Mont Doville.

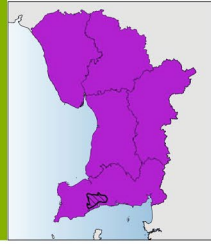
Au sein de cette structure, les évolutions paysagères perçues en vingt ans sont concentrées principalement sur les monts du Cotentin. Le mont de Doville est particulièrement concerné :

- la chasse génère des pratiques d'enfrichement volontaire et de boisements autour du mont, ce qui entraîne la fermeture des paysages ;
- la carrière de Doville continue de s'étendre et de mettre à nu les flancs du mont : la demande en matériaux est forte.



Le mont de Doville, entre 2000 et 2019 : la carrière a largement été creusée en profondeur, et sa surface s'est étendue au nord (cercle rouge). Les flancs du mont se sont enfrichés (cercle jaune) (remonterletemps.ign.fr).

Évolution du bocage - Monts et landes entre mer et marais



Evolution de la densité brute des haies entre 1998 et 2012 (en mètre / hectare)*

- Evolution positive
- Evolution négative



Densité de haie en km/km² en 2010

- 0
- 0 à 5
- 5 à 8
- 8 à 27

Forêt > 50 ha

Echelons administratifs

Préfecture de région

Préfecture

Sous-préfecture

Limites des départements

Tache urbaine > 500 ha

Cours d'eau

Réseau routier principal

1 chaussée

2 chaussées

* Calcul réalisé au sein de cercles de 300 mètres de rayon répartis de manière uniforme par grappe de 4 sur l'ensemble du département (échantillonnage)

Sources :
Admin express, IGN GeoInfo 2013, BD Carthage, BD Topo, Etude statistique de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Normandie ; densité : cartouche de haies - DRAF 2018
Production :
16/06/2020
DREAL-NORMANDIE



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE
www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

A l'exception du secteur des anciennes landes de Lessay et des monts, la trame bocagère de l'unité reste assez dense (plus de 8 km de linéaire de haies par km²) en comparaison avec le reste du département. Une légère tendance à l'agrandissement des parcelles est visible sur le plateau bocager des monts du Cotentin (cercles rouges sur la carte).

L'ensemble des monts est concerné par une ouverture du bocage en pied de versant, bien que la haie semble mieux prise en compte dans les documents d'urbanisme depuis quelques années. La gestion sylvicole des monts n'a pas pu être améliorée, afin de produire du bois de qualité qui tient mieux compte des aspects écologiques et sociaux. La surface des boisements de feuillus s'est assez fortement étendue (cf. carte de l'évolution des boisements, page suivante).



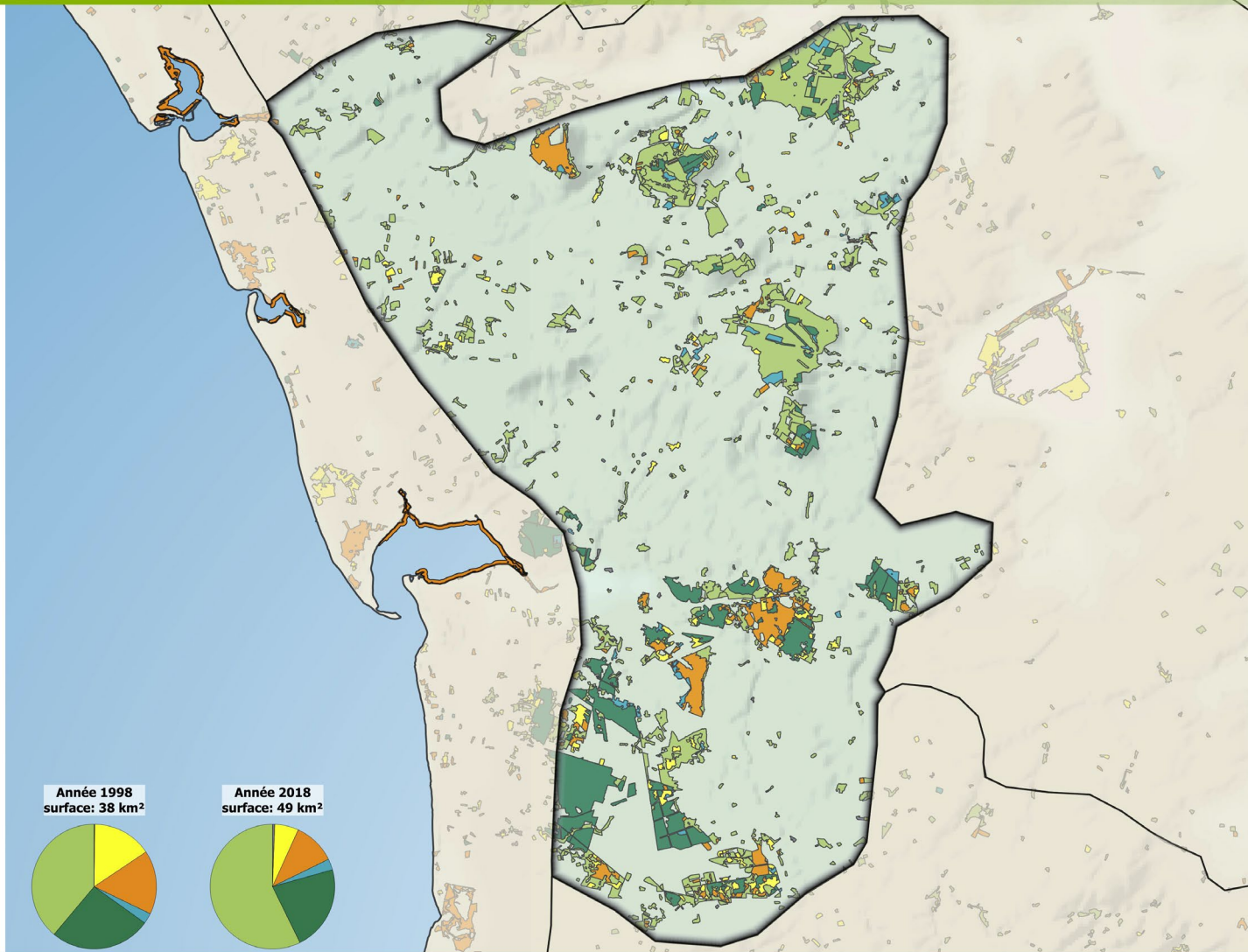
Flanc sud-ouest du bois d'Etencin, Neufmesnil, entre 2000 et 2019 : la gestion sylvicole fait évoluer constamment les paysages boisés des monts. Des haies ont été arrachées sur les flancs (remonterletemps.ign.fr).

Le bâti rural isolé, notamment celui en terre, est malheureusement parfois abandonné et risque de disparaître. Toutefois, une campagne de restauration et de pédagogie à l'initiative du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin permet en contrepartie, depuis 25 ans, de nombreuses rénovations.

Un nouveau parc éolien a été implanté sur la commune de la Haye : cinq éoliennes occupent le plateau bocager à l'ouest de la Haye-du-Puits, à environ 40 mètres d'altitude et dégage un caractère industriel inhabituel dans ces paysages très arborés traditionnels.

Evolution des forêts - Monts et landes entre mer et marais

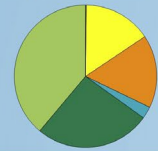
- Echelons administratifs**
- Préfecture de région
 - Préfecture
 - Sous-préfecture
 - Commune
 - Limites départementales
 - Limites régionales
- Unités paysagères de la Manche**
- -
- BD Forêt**
- Forêt fermée feuillus
 - Forêt fermée conifères
 - Forêt fermée mixte
 - Lande
 - Forêt ouverte
 - Peupleraie



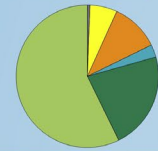
Sources :
 IGN BD Forêt ED98
 IGN BD Forêt ED18
 DREAL Normandie
 Production:
 DREAL Normandie - 15/06/2020

0 15 30 km

Année 1998
 surface: 38 km²



Année 2018
 surface: 49 km²

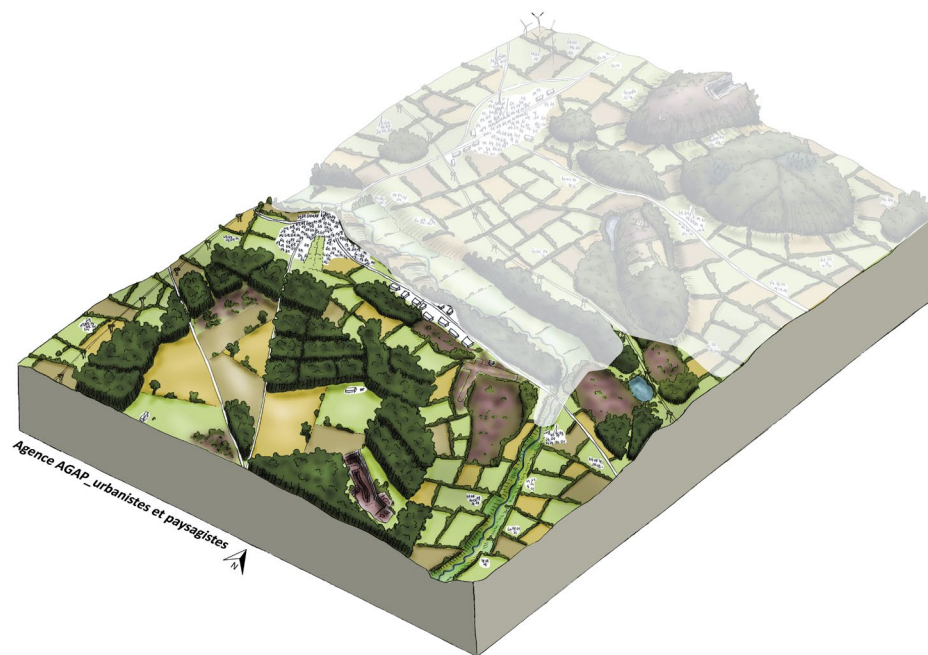


Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

En 20 ans, les surfaces boisées de l'unité se sont développées de 11 km² et la part des conifères est restée importante (environ un quart des boisements), notamment dans les landes de Lessay.

● **Dynamiques de la structure paysagère n° 2 : les anciennes landes de Lessay**



L'atlas de 2001 évoquait les actions de drainage des anciennes landes au cours du XX^e siècle, ayant conduit à leur disparition et leur remplacement par des pinèdes et des clairières cultivées, dont le modèle agricole est assez fragile. L'activité des carrières était également relevée.

L'élimination progressive des anciens paysages de landes, évoquée par l'atlas de 2001 et qui a démarré dès la fin du XIX^e siècle, s'est aujourd'hui arrêtée. Cette lande résiduelle est aujourd'hui préservée grâce notamment aux actions de gestion mises en œuvre dans le cadre du réseau Natura 2000.



Les landes dans le pourtour du lac des Bruyères, Millières, entre 2000 et 2014 : la carrière a cessé d'être exploitée, les landes ont été intégrées au réseau Natura 2000 et sont ainsi préservées (DREAL ROMEO INDIA & Marc HELLER).

Certains secteurs connaissent des dynamiques d'enfrichement par les résineux ou les saules, sur les terres les moins fertiles pour la culture et notamment pour les activités de chasse.



Ferme du Far West, Pirou, entre 2000 et 2019 : la clairière a été en partie laissée à l'enfrichement pour la pratique de la chasse (remonterletemps.ign.fr).

La carrière de Muneville-le-Bingard continue de creuser le sous-sol de grès rosé, mais n'étend plus sa surface depuis 2001. Des dispositifs de préservation de la biodiversité ont été mis en place en compensation des dégradations faites sur le milieu : formation de mares temporaires pour la reproduction des crapauds par exemple.



La carrière de Muneville-le-Bingard, entre 2000 et 2014 : la carrière est plus profonde qu'il y a 20 ans. Des boisements ont pris place sur certains versants de la carrière (DREAL ROMEO INDIA & Marc HELLER).

Les communes poursuivent les opérations d'aménagement des friches périurbaines pour l'aménagement de zones d'activités. De nouveaux hangars industriels, artisanaux et commerciaux, dont l'architecture est peu qualitative, ont été bâtis le long de la route départementale 900 à l'est de Lessay. Ils ont tendance à étendre les seuils de ville et à banaliser les vues auparavant caractéristiques des landes de Lessay.

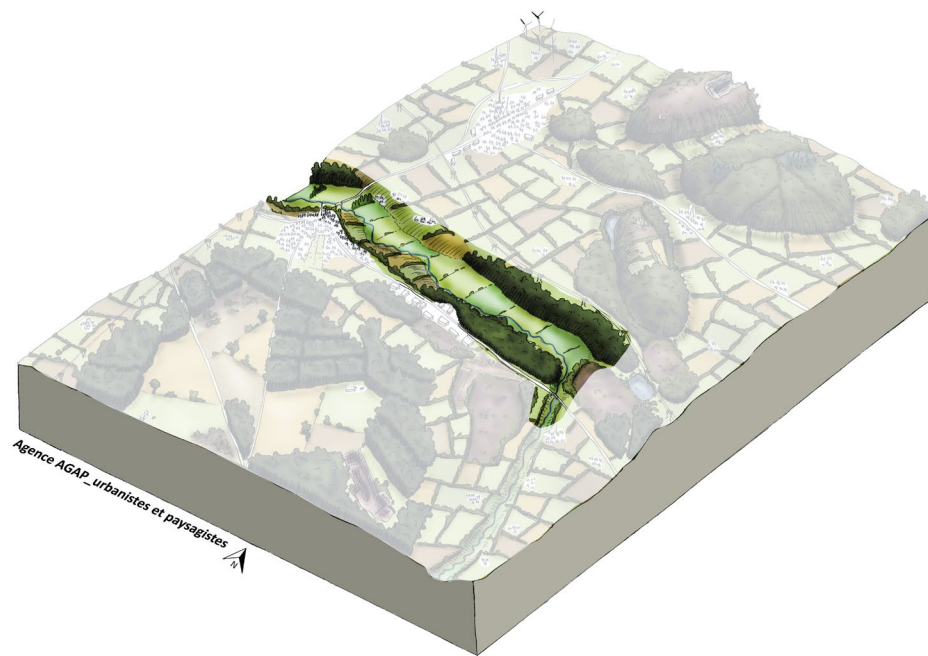


Zone d'activité en bord de RD 900, Lessay, entre 2000 et 2019 : la zone d'activités s'est étendue le long de la route départementale et banalise les paysages des entrées de ville (remonterletemps.ign.fr).



Perspective depuis la RD 900 longeant la zone d'activités, qui est doublée d'une voirie parallèle distancée par un espace végétalisé ouvert, qui permet une meilleure intégration de la zone au paysage périurbain de Lessay.

● **Dynamiques de la structure paysagère n° 3 : le vaste lit majeur, plat et herbager de l'Ay**



L'atlas de 2001 ne relevait aucune dynamique au niveau de la vallée de l'Ay. En effet, les paysages du fond de vallée aval de l'Ay ont assez peu évolué en vingt ans. De nouveaux saules buissonnants occupent les rives des fossés par endroit. Les exploitations sylvicoles sur les versants marquent les changements les plus visibles au sein de la vallée.

Quelques nouveaux quartiers pavillonnaires ont été bâtis en périphérie de Lessay ou dans les hameaux limitrophes et sont visibles depuis le fond de vallée. A l'intérieur de ces quartiers, le manque de cohérence entre les façades et jardins de chaque maison a tendance à banaliser les paysages des franges urbaines.



Hameau Sainte-Opportune, Lessay, entre 2000 et 2019 : le hameau s'est étendu par la construction de pavillons dans les parcelles avoisinant les constructions préexistantes (remonterletemps.ign.fr).

Les enjeux relevés par les ateliers publics

La question des dynamiques paysagères perçues sur le territoire amène des discussions essentiellement sur l'évolution des anciennes landes de Lessay.

La première évolution du paysage qui est mise en avant, renvoie à l'assèchement des sols. Les participants ont observé, ces dernières années, un changement profond de l'aspect de ces espaces qui apparaissent de plus en plus boisés, notamment en résineux.

Cela participe d'une double dynamique, anthropique et naturelle. D'abord, est évoquée la tendance des propriétaires fonciers à valoriser leurs terres en les faisant évoluer en réserves de chasse. Parallèlement, le deuxième mouvement de boisement serait induit par l'abandon des parcelles les moins productives qui de ce fait s'enfrichent. Cette évolution dans l'usage des terres agricoles est regrettée par certains participants qui y voient « un gaspillage supplémentaire du potentiel productif des terres agricoles » et une deuxième cause de pression foncière à côté de celle induite par l'étalement urbain.

Ateliers du paysage

Entre dynamiques réelles et dynamiques perçues

Les participants des ateliers publics ont mis en avant l'extension des espaces boisés au sein des anciennes landes de Lessay. Cette dynamique inquiète certains d'entre eux qui y voient un recul supplémentaire des terres agraires. Ces dynamiques d'enfrichement concernent tout autant la structure paysagère des monts, et notamment le mont de Doville où domine la lande. L'évolution des carrières, l'ouverture de certains bocages, la gestion des cultures sylvicoles, ni les extensions urbaines de piètre qualité, n'ont soulevé de débat auprès des participants.

Atouts / faiblesses / opportunités / menaces



Les atouts et faiblesses de l'unité paysagère désignent des éléments de paysage ou des dynamiques qui présentent des opportunités ou des menaces pour l'amélioration du cadre de vie des populations.

Atouts et opportunités

- **Des paysages singuliers à l'échelle de la Manche :**
 - les cinq monts du Cotentin sont uniques et dominant la Manche, offrant des vues lointaines vers les marais intérieurs du Cotentin, vers les territoires de bocage si caractéristiques du département et vers la côte ouest des havres ;
 - les anciennes landes de Lessay offrent des paysages intérieurs singuliers mêlant pinèdes, vastes clairières cultivées et landes riches en biodiversité.

Faiblesses et menaces

- **Les anciennes landes de Lessay constituent des paysages fragiles, indissociables de l'activité anthropique :**
 - ces paysages sont aujourd'hui tributaires de la gestion humaine qui y est menée depuis de nombreuses années. Les landes et les pins ne demandent qu'à recoloniser les espaces, les cultures dépendent d'un drainage intensif des terres qui nécessite un entretien perpétuel. Ces paysages peuvent être amenés à évoluer fortement suivant les choix d'activités anthropiques sur le territoire.
- **Des activités industrielles et des aménagements qui doivent continuer d'être maîtrisés : carrières, parcs éoliens et urbanisation :**
 - les monts constituent un point d'appel visuel représentatif de ce territoire et de ces paysages. L'activité de la carrière ne doit pas porter atteinte à la silhouette du mont de Doville notamment, visible d'assez loin. Le maintien de l'ouverture paysagère par un entretien de la végétation sur son sommet est également indispensable ;
 - l'implantation d'éoliennes doit rester ponctuelle, afin que ces paysages si caractéristiques ne prennent pas un caractère industriel trop affirmé ;
 - les zones d'activités et les extensions urbaines, imbriquées dans ces espaces naturels de qualité, nécessiteraient une meilleure insertion paysagère.

Liste des communes concernées en tout ou partie

- Canville-la-Rocque
- Créances
- Doville
- La Feuillie
- Gonfreville
- La Haye (communes déléguées : Baudreville, Bolleville, Glatigny, La Haye-du-Puits, Mobecq, Montgardon, Saint-Rémy-des-Landes, Saint-Symphorien-le-Valois, Surville)
- Laulne
- Lessay (communes déléguées : Angoville-sur-Ay, Lessay)
- Millières
- Montsenelle (communes déléguées : Coigny, Lithaire, Prétot-Sainte-Suzanne, Saint-Jores)
- Muneville-le-Bingard
- Neufmesnil
- Picauville (communes déléguées concernées : Cretteville, Les Moitiers-en-Bauptois, Vindefontaine)
- Pirou
- Le Plessis-Lastelle
- Port-Bail-sur-Mer (communes déléguées concernées : Denneville, Saint-Lô-d'Ourville)
- Saint-Nicolas-de-Pierrepont
- Saint-Patrice-de-Claids
- Saint-Sauveur-de-Pierrepont
- Varenguebec
- Vesly

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie
Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex - Tél. 02 35 58 52 80
1, rue Recteur Daure - CS 60040 - 14006 Caen cedex 1 - Tél. 02 50 01 83 00

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

